

**ARRÊTÉ DEP-2026-555 PORTANT NOMINATION DU JURY
DU CERTIFICAT DE SPÉCIALISATION DE NIVEAU 4 ANIMATION - GESTION DE
PROJETS DANS LE SECTEUR SPORTIF**

La directrice du service interacadémique des examens et concours :

Vu les articles D 222-31 à D 222-33, D 337-158 du code de l'éducation ;

Vu l'arrêté du 13 avril 2018 portant création du certificat de spécialisation de niveau 4 animation-gestion de projets dans le secteur sportif ;

Vu l'arrêté rectoral conjoint DEP-2026-1001 nommant les présidents de jurys des certificats de spécialisation de niveau 4 ;

- ARRÊTE -

Article 1 : Le jury d'admission du certificat de spécialisation de niveau 4 animation-gestion de projets dans le secteur sportif pour la session 2026 dans les académies de Paris, Créteil et Versailles est ainsi constitué :

Président :

Monsieur Mathieu FURIC, inspecteur d'académie – inspecteur pédagogique régional

Vice-présidente :

Madame Alexia LEMAIRE, professionnelle

Enseignants :

Madame Eva BENRABIA

Monsieur Benoit POUSSIN

Professionnels :

Madame Alexia LEMAIRE

Monsieur Arthur MILLET

Article 2 : La secrétaire générale du service interacadémique des examens et concours est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Arcueil, le 05 juin 2026.

La directrice du service interacadémique
des examens et concours

Aurore COLLET

**ARRÊTÉ DEP-2026-556 PORTANT NOMINATION DU JURY
DU CERTIFICAT DE SPÉCIALISATION DE NIVEAU 4 ENCADREMENT SECTEUR
SPORTIF**

La directrice du service interacadémique des examens et concours :

Vu les articles D 222-31 à D 222-33, D 337-158 du code de l'éducation ;

Vu l'arrêté du 14 janvier 2022 portant création du certificat de spécialisation de niveau 4 encadrement secteur sportif ;

Vu l'arrêté rectoral conjoint DEP-2026-1001 nommant les présidents de jurys des certificats de spécialisation de niveau 4 ;

- ARRÊTE -

Article 1 : Le jury d'admission du certificat de spécialisation de niveau 4 encadrement secteur sportif pour la session 2026 dans les académies de Paris, Créteil et Versailles est ainsi constitué :

Président :

Monsieur Mathieu FURIC, inspecteur d'académie - inspecteur pédagogique régional

Vice-présidente :

Madame Alexia LEMAIRE, professionnelle

Enseignants :

Madame Eva BENRABIA

Monsieur Benoit POUSSIN

Professionnels :

Madame Alexia LEMAIRE

Monsieur Arthur MILLET

Article 2 : La secrétaire générale du service interacadémique des examens et concours est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Arcueil, le 05 juin 2026.

La directrice du service interacadémique
des examens et concours

Aurore COLLET